

**Objectifs de l'action :** sensibiliser le plus large public aux différents handicaps que présentent les lésions cérébrales et lutter contre les discriminations que subissent les personnes handicapées.

**Public :** cette action est adaptable à tous les publics pour un groupe de 30 maximum.

**Durée de l'action :** 1h30

**Moyen nécessaire :** une grande salle type salle de classe, réfectoire, gymnase ... Un écran ou mur et un vidéo projecteur.

### ARTANT

Jacques CHAPUS - Directeur

20 route de Vourles

69230 Saint Genis Laval

09.52.61.42.62.

[artant@free.fr](mailto:artant@free.fr)

Les adhérents accueillis à l'association co-animent cette sensibilisation à la lésion cérébrale avec les encadrants de l'association

#### Partenaires :

La Ville de Saint Genis Laval, la ville de Lyon, le Conseil Général, CNSA, Ministère de la jeunesse et des sports, CPAM, CRAM, MMA, Hôpitaux de Lyon

L'association ARTANT

présente

UNE

SENSIBILISATION

À LA

LÉSION CÉRÉBRALE

L'association ATANT accueille des personnes présentant des lésions cérébrales dans un but de réadaptation et de resocialisation.

Ce projet est une action ludique et éducative pour sensibiliser un maximum de public (jeunes scolarisés, personnes actives...) aux différents handicaps que peut présenter une personne souffrant de lésions cérébrales. Cette action se déroule en trois actes et sa durée totale est de 1h30.

## Premier temps

Après un prélude succinct de l'association, une présentation sera réalisée sur les lésions cérébrales. Pendant cette exposition numérique, il sera abordé :

- l'anatomie de l'encéphale
- les fonctions du cerveau
- qu'est-ce qu'une lésion cérébrale ?
- les conséquences et séquelles d'une lésion cérébrale.

## Deuxième temps

Dans un premier temps, nous découvrirons les différentes séquelles des lésions cérébrales par des ateliers ludiques et interactifs ; les handicaps cognitifs, physiques et sensoriels. Au travers des différentes mises en scène, le joueur pourra saisir et s'imprégner des répercussions sur le quotidien d'une personne souffrant de lésions cérébrales.

Par exemple, comment une personne aphasique peut-elle réussir à s'exprimer ? Comment une personne souffrant d'hémiplégie peut-elle se préparer ses repas ?

Puis, nous proposerons un débat et une réflexion sur le monde du handicap. A la manière d'un match d'improvisation, un sujet sera donné et les participants seront amenés à se positionner, à argumenter et à contre-argumenter leurs réflexions.

## Troisième temps

Des témoignages vidéo des adhérents d'ARTANT seront diffusés.

Suite à cette projection, un temps d'échange se déroulera entre les différents participants.